



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CANOVA-GREEN (Marie-Claude), « Notice sur l'établissement du texte », *Théâtre complet*, POISSON (Raymond), p. 325-330

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12521-1.p.0325](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12521-1.p.0325)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTICE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La première édition de *L'Après-soupe des auberges* parut le 23 avril 1665. Gabriel Quinet avait obtenu un privilège le 28 mars précédent. Outre celles d'Étienne Loyson en 1665 et 1667, trois autres éditions séparées de la pièce suivirent, dont une réédition de Quinet en 1667, une édition d'Antoine Rafflé à Paris en 1680 et une autre de Louis Cabut à Rouen, la même année. Nous avons pour notre part adopté comme texte de base celui de l'édition originale de 1665, les éditions ultérieures n'apportant que des corrections graphiques mineures à un texte que Poisson ne semble pas avoir revu très soigneusement.

L'ÉDITION ORIGINALE

L'APRÈS-SOUPÉ DES AUBERGES. COMÉDIE. À PARIS, Chez GABRIEL QUINET, au Palais, dans la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXV. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. [12] 1-47 [1] [= 60] pages.

Cette édition se distingue des précédentes en ce sens que le nom de Poisson apparaît pour la première fois sur l'extrait du privilège accordé à Gabriel Quinet pour une durée de sept ans, quoique la page de titre ne le mentionne toujours pas. Comme les autres années, le marchand libraire s'associa ses confrères Claude Barbin et Étienne Loyson, dont l'un d'eux publia sa propre édition de la pièce, la même année. L'édition originale de Quinet s'accompagne d'une épître dédicatoire adressée au prince de Rohan, où Poisson se joint par jeu à ses propres personnages pour faire l'éloge du prince. Un exemplaire de l'édition *princeps* est conservé à la

BnF sous la cote Yf 7002 (une main anonyme ayant rajouté le nom de Poisson et la date de 1665 sur la page de titre).

Cette édition présente quelques négligences, notamment un certain nombre de fautes de composition et d'orthographe, que nous avons corrigées tacitement et dont nous donnons la liste ci-dessous :

- Épître, n. p., ligne 18 : « celle » : celles.
- p. 3, v. 33 : « venues » : venue (erreur corrigée dans les éditions de 1680 et 1687).
- p. 4, v. 41 : « pourions » : pourrions (nous adoptons la graphie donnée dès 1678).
- p. 7, v. 76 : « faut haut » : fort haut (coquille que corrigent toutes les éditions postérieures, sauf celle de Loyson en 1665).
- p. 11, v. 121 : « essape » : essapent.
- p. 16, v. 205 : « pourrait » : pourrait (nous adoptons la graphie donnée en 1680).
- p. 27, v. 339 : « berez » : berrez (écrit ainsi dans toutes les autres éditions).
- p. 40, v. 451 : « on les eut forcés » : on les eût forcés (toutes les éditions consultées donnent à tort l'indicatif).
- p. 43, v. 508 : « je li batri » : je li batti (nous corrigeons d'après toutes les autres éditions).

Nous avons aussi suivi l'usage moderne et rétabli le *e* final de *encore* quand la versification le permettait, de même que supprimé le *n* superfétatoire suivant la consonne *g* (comme pour *chagrignants*, v. 228, que les éditions de 1680 orthographient déjà *chagrïnants*).

Nous avons enfin modernisé la graphie des parlers provinciaux et étrangers et n'avons gardé que ce qui nous paraissait être dû à une volonté de transcription phonétique des mots. De même nous ne donnons les variantes graphiques que lorsqu'elles renvoient à une prononciation différente (comme *vissage* pour *visage*). Nous avons aussi choisi de systématiser ces déformations en corrigeant le texte de la première édition sur la base de variantes ultérieures, qui nous paraissaient plus logiques. Pour faciliter la compréhension, nous donnons ici quelques principes d'interprétation :

- La vicomtesse « grasseye », c'est-à-dire qu'elle prononce mal certaines consonnes comme le *r* ou le *ch*, tout en affectant de zézayer à la manière des enfants. D'où les transformations suivantes : le phonème *l* se substitue au *r* roulé (*dile* pour *dire*) (*ze suis lavie* pour *je suis ravie*), *ch* devient *s* (*sous* pour *choux*), *g* devient *d* devant une voyelle (*daze* pour *gagé*), *c* devient *t* (*tocher* pour *cocher*), *j* devient *z* (*ze* pour *je*), et *s* devient *z* (*ze* pour *ce*).
- Le Gascon, lui, inverse systématiquement par bétacisme la prononciation des graphèmes *b* et le *v* (*bous* pour *vous*, *vattu* pour *battu*) (*Ce Novle n'a jamais vattu de Paysan*), transforme le *j* en *y* (*ye* pour *je*) ou le *o* en *ou*, comme dans *yentilboume*, et efface par amuïssement certains phonèmes (*absolument* devient *assolument*, *effectif* *effetif*). Nous avons gardé la graphie *paye* pour marquer le respect du yod [pej], nécessaire aussi au décompte des douze syllabes de l'alexandrin.
- Quant au Normand, il chuinte, transformant les consonnes sifflantes en chuintantes (*che* pour *ce*, *chu* pour *sûr*), remplace *ch* par *qu* (épluché devient ainsi épluqué) et *oi* par *ei* ou *ai* (*foi* devient *fei* et *roi* *rai*).
- Le Flamand, enfin, déforme systématiquement notre langue, qu'il s'agisse de fautes de prononciation, d'erreurs de syntaxe ou de genre (*Son tête dans son main*). *b* est souvent prononcé *p* comme dans *ponjour* (les Suisses de Molière dans *Monsieur de Pourceaugnac* font de même), *d* devient *t* comme dans *tiable* et *temande* ; il arrive même que *f* soit utilisé pour *v* comme dans *fou* pour *vou*. *Sti* remplace *ce* et *cette*, *di* et *li* s'entendent pour *de* et *le*, etc. *Y* remplace *il* et la 3^e personne du passé simple prend la désinence *y* (*coury*, *tomby*), que nous avons choisi d'orthographier *i*, comme dans *Le Zig-zag*. Notons aussi les formes *avre* et *savre* pour *ai* et *savoir* respectivement et l'utilisation de *Monser* pour *Mons(t)ir* pour *Monsieur*.

ÉDITIONS COLLATIONNÉES
POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Les éditions suivantes n'apportent que des corrections et des régularisations graphiques mineures, Poisson n'ayant apporté aucun changement du texte au fil des éditions.

1. *L'APRÈS-SOUPÉ DES AUBERGES. COMÉDIE.* À PARIS, Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, au nom de Jésus, M. DC. LXV. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. [12] 1-47 [1] [= 60] pages¹.
2. *L'APRÈS-SOUPÉ DES AUBERGES. COMÉDIE.* À PARIS, Chez GABRIEL QUINET, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, au nom de Jésus, M. DC. LXVII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. [12] 1-47 [1] [= 60] pages.
3. *L'APRÈS-SOUPÉ DES AUBERGES. COMÉDIE.* À PARIS, Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, au nom de Jésus, M. DC. LXVII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12, pp. [12] 1-47 [1] [= 60] pages.
4. *L'APRÈS-SOUPÉ. DES AUBERGES. COMÉDIE.* À PARIS, Chez ANTOINE DE RAFFLÉ, rue de Petit-Pont, à l'Image Saint Antoine. M. DC. LXXX. AVEC PERMISSION. In-12, pp. [12] 1-47 [1] [= 60] pages.
5. *L'APRÈS-SOUPÉ DES AUBERGES COMÉDIE À ROUEN,* Chez LOUIS CABUT, Imprimeur-Libraire, sur le Quai, à l'Étoile Brillante. M. DC. LXXX. In-12. 30 pages.

La pièce est aussi incluse dans les cinq éditions des *Œuvres* publiées du vivant de l'auteur :

1. *LES ŒUVRES DE MONSIEUR POISSON.* À Paris, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image Saint Louis.

1 Mazouer signale l'existence d'une édition subreptice publiée la même année à Paris, suivant la Copie imprimée (*Le Baron de la Crasse et L'Après-soupe des auberges. Comédies, op. cit.*, p. 154-155).

- M. DC. LXXVIII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. [44] 1-367-
[1] [=412] pages. *L'Après-soupé* est publié en pagination séparée,
p. 127-162.
2. *LES ŒUVRES DE MONSIEUR POISSON*. À Paris, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXIX. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. Front., [42] 1-367 [1] [=410] pages. *L'Après-soupé* est publié en pagination séparée, p. 127-162.
 3. *LES ŒUVRES DE M^R POISSON*. À Paris, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXXI. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. 2 tomes en un volume. In-12. Front., [50] 1-367 [1] [=418] pages. Le premier tome contient *L'Après-soupé* en pagination séparée, p. 127-162.
 4. *LES ŒUVRES DE M^R POISSON*. TOME PREMIER. À Paris, Chez JEAN RIBOU, sur le Quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXXII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. Front., [44] 1-233 [1] [=278] pages. Le premier tome contient *L'Après-soupé* en pagination séparée, p. 127-162.
 5. *LES ŒUVRES DE M^R POISSON*. Divisées en deux tomes. SECONDE ÉDITION, Corrigée et augmentée. TOME PREMIER. À Paris, Chez THOMAS GUILLAIN, sur le Quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint Louis, M. DC. LXXXVII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. Front., [8] 1-264 [=272] pages. Le premier tome contient *L'Après-soupé* en pagination séparée, p. 127-162.

CONTREFAÇONS

1. *L'APRÈS-SOUPÉ DES AUBERGES. COMÉDIE*. Suivant la copie imprimée à Paris, M. DC. LXV. In-12. [6] 7-46 [2] [=48] pages.

Contrefaçon hollandaise :

Imprimeur : Abraham Wolfgang, Amsterdam :

Exemplaire : Bayerische Staatsbibliothek, Munich, P.o.gall. 574.

2. *L'APRÈS-SOUPÉ DES AUBERGES. COMÉDIE. À PARIS*, Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, au nom de Jésus, M. DC. LXVIII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. [8] 1-40 [= 48] pages.

Contrefaçon lyonnaise :

Imprimeur : Antoine Beaujollin, Lyon.

Exemplaire : Bibliothèque municipale de Lyon, Rés. 805533.

3. *L'APRÈS-SOUPÉ DES AUBERGES COMÉDIE. À AMSTERDAM*, Chez RAPHAËL SMITH. M. DC. LXXVI. In-8°. [2] 3-31 [1] [= 32] pages.

Réédition caennaise sous une fausse adresse :

Imprimeur : Eléazar Mangeant, Caen.

Exemplaire : Richelieu 8-RF-6681.

ÉDITION MODERNE

Nous avons également consulté, sans l'utiliser pour l'établissement du texte, l'édition moderne de Charles Mazouer :

L'Après-soupe des auberges, dans *Le Baron de la Crasse et L'Après-soupe des auberges. Comédies*, éd. Charles Mazouer, Paris, Librairie Nizet, 1987 (Société des textes français modernes), p. 139-207.